



**FLASH
INFO**

Rappel

Influenza aviaire

Merci de respecter les mesures de confinement des volailles jusqu'à nouvel ordre.



Fermeture de la bibliothèque

du Jeudi 22 Décembre au
Mardi 3 janvier 2023



Vendredi 20 janvier 2023
à 19h00

Vœux de la municipalité
à l'Espace Culturel de
l'Etoile,
suivis du verre de l'amitié



L'école privée organise
une nouvelle
opération recyclage
papiers
du 3 au 5 février 2023 :
stockez vos papiers d'ici là !

La 16e édition de la Balad'gourmande,
organisée par l'APEL de
l'école Notre-Dame-de-la-
Vallée, aura lieu le
samedi 29 avril 2023.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 DECEMBRE 2022

TARIFICATION DES SALLES ET DU MATERIEL

Dans le cadre des délibérations annuelles fixant les tarifications des mises à disposition des salles et du matériel communal, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une augmentation de 4% des tarifs de location des salles de la Vallée Verte et du Marronnier, l'ensemble des autres tarifs demeurent toutefois intacts. Cette hausse est liée à la forte augmentation du prix de l'énergie, qui se répercute notamment sur les frais de chauffage.

<u>Espace « la Vallée Verte »</u>	Commune	Hors commune
Fête familiale	220.00 €	330.00 €
Forfait 2 jours consécutifs	313.00 €	460.00 €
Rassemblement suite à un décès	68.00 €	100.00 €
Rassemblement paroisse	68.00 €	
Vin d'honneur	135.00 €	196.00 €
Association (fête à but lucratif)	68.00 €	176.00 €
Association (réunion, fête à but non lucratif)	GRATUIT	
Gym privée	68.00 €/mois	
Forfait ménage	80.00 €	80.00 €
Micro HF (caution)	75.00 €	75.00 €

<u>Salle du Marronnier</u>	Commune	Hors commune
Fête familiale	52.00 €	83.00 €
Rassemblement suite à un décès	36.00 €	46.00 €
Vin d'honneur	36.00 €	46.00 €
Forfait ménage	21.00 €	21.00 €

<u>Espace culturel de l'Étoile*</u>	Commune	Hors commune
Salle de spectacles, annexe et préau * priorité aux associations – nous consulter	100.00 €	150.00 €
Location du préau	50.00 €	

<u>Matériel Communal*</u>	Commune « particulier »	Commune « association »	Hors commune	Association hors commune
Location par lot (1 table – 2 bancs et 2 tréteaux)	2.00 €	Gratuit	3.00 €	3.00 €

* bon de réservation à compléter et à récupérer à la mairie
– **Paiement à effectuer à la réservation**

Tarifs des concessions et du columbarium - cimetière communal (année 2023)

Concession au cimetière de 2 m² (durée 50 ans) : 80.00 €
Case au columbarium (durée 50 ans) : 500.00 €

CONVENTIONS SYDEV.

Il est approuvé à l'unanimité une participation financière à hauteur 50 840 € relative à l'effacement des réseaux et au déploiement de la fibre rue du Moulin. Il est également approuvé par le conseil municipal, une participation de 20 900 € qui concerne la rénovation de l'éclairage public rue du Moulin.

CHANGEMENT DE LIEU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Les travaux de rénovation de la Mairie rendent la tenue du conseil municipal impossible dans la salle du conseil. Le conseil municipal à l'unanimité a délibéré et choisi la salle de la Vallée verte comme lieu de réunion à compter du mois de février et pendant toute la durée des travaux.

CESSION DE TERRAIN COMMUNAL.

Du fait d'un réajustement de parcelles au lieu-dit la Girardière, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la vente de 3,63 ares par la commune de Cheffois.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la suppression par la Communauté de Communes du Pays de La Chataigneraie de la compétence voirie de ses statuts. Est également approuvée, la modification de l'intitulé de la compétence « maison de service du public » ainsi que la suppression de la liste des équipements culturels et sportifs pour les intégrer dans la délibération fixant l'intérêt communautaire.

APPROBATION DES MODIFICATIONS APORTEES AU PADD.

Après débat sur l'intérêt pour la Communauté de Communes du Pays de La Chataigneraie de se doter d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et diffusion des modifications apportées au PADD actuel, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le nouveau plan comprenant les modifications définies par la Communauté de Communes.

SUJETS DIVERS :

- o Colis de Noël : Cette année le nombre de personnes bénéficiaires de plus de 77 ans pour les colis de Noël se porte à 61 personnes dont 22 femmes, 13 hommes et 13 couples. La distribution par les membres de la commission sociale et le conseil municipal se fera à compter **du 21 décembre**.
- o Décorations en bois pour les fêtes : la municipalité remercie toutes les personnes ayant contribué aux très belles décorations en bois. L'opération sera sûrement renouvelée les prochaines années !
- o **La cérémonie de la Sainte-Barbe** aura lieu à Cheffois le **dimanche 8 janvier 2023 à 10h30**, en l'honneur des pompiers de Mouilleron-Saint-Germain qui desservent les communes suivantes : Tallud-Sainte-Gemme, Chavagnes-les-Redoux, Bazoges-en-Pareds, Réaumur, Cheffois et Saint-Maurice-le-Girard.

Nouvelle association Cheffoisiennes : les Seins'tillantes



Cécile, Julie et Mélanie, 3 amies Cheffoisiennes, se lancent dans l'aventure du Trek Rose Trip qui aura lieu en octobre 2023. Ce défi sportif est une marche d'orientation de 3 jours dans le désert marocain et a aussi pour but de soutenir des associations telles que Ruban rose et Enfants du Désert. D'ici là, leur association "Les Seins'tillantes" compte sur vous pour les soutenir dans les différentes manifestations qu'elles proposeront tout au long de l'année pour financer ce beau projet.

Suivez nos Trekeuses sur les réseaux sociaux pour les découvrir et partager cette belle expérience sportive et solidaire !

Julie, Cécile et Mélanie, Les Seins'tillantes.



Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire. La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

- Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).
- Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Vendée 23 302 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.
- Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambrosie sur les feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements : Polleniz 85 Allée des Druides 85004 LA ROCHE SUR YON

Tel : 02 51 47 70 61 - Mail : Polleniz85@polleniz.fr

Site internet : www.polleniz.fr

Référent commune Cheffois : **PALLARD Matthieu.**

Quels sont les délais de déploiement de la Fibre optique sur la commune de Cheffois ?

Les travaux de construction du réseau fibre sont réalisés sur la commune de Cheffois, avec **595 locaux recensés** (habitations, entreprises, bâtis publics...). En date du 12 décembre 2022, 265 prises ont été déployées (soit un taux d'avancement de 45%). Le déploiement se poursuivra sur l'année 2023 (hors aléas techniques).

Pour chaque année de déploiement programmé, 75% des locaux et logements de la commune pourront souscrire une offre à la fibre dans l'année indiquée. Les autres adresses, qui peuvent faire l'objet de difficultés exceptionnelles de raccordement (réseaux aériens, travaux d'effacement de réseaux menés par la collectivité locale...), seront déployées au plus tard au cours de l'année suivante. Pour les locaux isolés, le déploiement de la fibre sera réalisé « à la demande », pour éviter d'entreprendre des investissements lourds, qui ne seraient pas suivis de raccordements. Ces locaux seront identifiés sur la carte interactive. Mais l'engagement de Vendée Numérique est bien de faire du 100 % fibre.

En règle générale, la fibre utilisera les infrastructures existantes (fourreaux et poteaux), en suivant le réseau télécom historique (cuivre). Ainsi, dans une rue, si le réseau est souterrain, la fibre passera dans les fourreaux existants. Si le réseau est aérien, la fibre sera alors installée sur les poteaux existants, au-dessus du câble télécom actuel. En Vendée, la fibre sera ainsi déployée sur plus de 20 000 km.

Outre le tirage de nouveaux câbles, différents travaux sont nécessaires pour créer le réseau fibre :

- La pose de nouvelles armoires télécoms dans certains quartiers ou villages ;
- La création de nouvelles chambres et de nouveaux fourreaux souterrains (travaux de génie civil si les fourreaux existants sont déjà complètement occupés) ;
- Le remplacement ou la pose de nouveaux poteaux permettant ainsi de supporter le poids de ce nouveau réseau en plus des fils de cuivre et parfois des fils du réseau électrique ;
- L'indispensable ébranchage des haies afin que les équipes techniques missionnées par Vendée Numérique puissent tirer le réseau de fibre en toute sécurité sur les artères aériennes.

Ce qui était programmé en 2022 est presque finalisé (les adresses restantes vont devenir éligibles au cours du 1^{er} semestre 2023)

La partie 2023 est commencée. Objectif conservé à ce jour pour finaliser le déploiement de la fibre sur la commune fin 2023.

Comment suivre le déploiement et comment se raccorder à la fibre Vendée Numérique ?

Pour suivre le déploiement de la fibre sur votre commune, une seule adresse : www.vendeenumérique.fr, rubrique [carte interactive](#).

Depuis le 6 mai 2021, il est ainsi progressivement possible de connaître son éligibilité à la fibre en entrant son adresse sur cette carte. Un pictogramme (symbole de maison ou immeuble) apparaît alors sur chaque adresse et indique le niveau d'avancement des travaux. Dès que ce pictogramme passe à la couleur verte, l'adresse est éligible à la fibre.

Vous pouvez alors commander votre raccordement auprès d'un des opérateurs partenaires (la liste est disponible sur le site internet de Vendée Numérique, rubrique Opérateurs « fibre FttH »).

Pour toutes questions concernant le raccordement, l'abonnement ou l'assistance dépannage, l'opérateur auprès duquel vous souscrivez un contrat constituera votre unique interlocuteur.

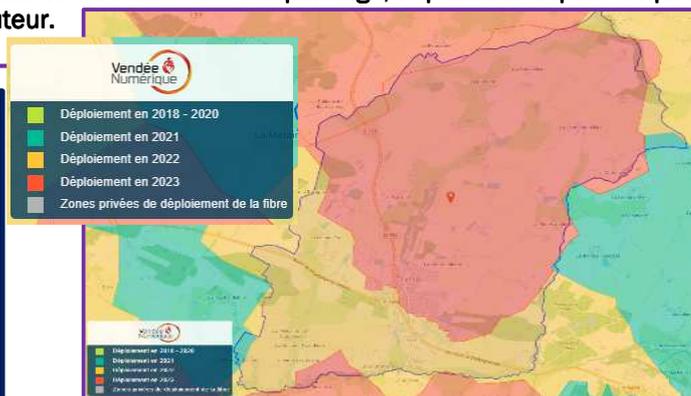
Quiz de l'Association Histoire Culture et Patrimoine

Quel est le nom de cet objet et à quoi pouvait-il bien servir ?



Réponse : la photo représente une "baillotte" utilisée jusque dans les années 50 pour y déposer les bébés lorsque la maman était occupée à d'autres tâches.

Dans le cadre de nos recherches sur les villages l'association souhaite collecter photos, souvenirs ou anecdotes susceptibles d'aider à mieux connaître la vie de certains villages autrefois. Merci pour votre aide.



INFO SOURIRE D'AUTOMNE

Mercredi 11 janvier 2023 à 14h30 : ASSEMBLEE GÉNÉRALE à la salle de La Vallée Verte.

Cotisation 2023 : 10 euros

Rapport moral et financier / Perspective 2023 / Informations AREV / Sujets divers.

Après-midi jeux de sociétés, belote, palets, scrabbles, ... **Suivi de la galette des Rois !**

Bienvenue aux jeunes retraités.



DECEMBRE

Mercredi 21 déc. à 13h30

Mini concours de belote
Inscription à 13h30 - début 14h
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Jeudi 22 déc. à 14h00

Jeu de pétanque
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne
, sinon jeu de palet sous le préau de la salle
de spectacles



La municipalité

VOUS

souhaite de

JOYEUSES

FÊTES

de fin d'année !



JANVIER

Mardi 3 janv. à 9h00

Marche de 8/9 kms
Place de la Mairie
organisée par Sourire d'Automne

Dimanche 8 janv. à 10h30

Cérémonie de la Ste Barbe
Cimetière et Place de la Mairie
organisé par la municipalité

Vendredi 13 janv. à 11h00

Bébés lecteurs
à la Bibliothèque
Activité organisée par



Dimanche 15 janv. à 15h00

Cinéma
« BELLE ET SEBASTIEN
NOUVELLE GENERATION »
Espace Culturel de l'Etoile



Mardi 17 janv. à 20h30

Cinéma
« NOVEMBRE »
Espace Culturel de l'Etoile



Mercredi 18 janv. à 13h30

Mini concours de belote
Inscription à 13h30 - début 14h
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Vendredi 20 janv. à 19h00

Vœux de la municipalité à
l'Espace Culturel de l'Etoile,
suivis du verre de l'amitié

Samedi 21 janvier

Portes Ouvertes
Ecole Notre Dame de la Vallée
Organisées par l'APEL-OGEC

Jeudi 26 janv. à 14h00

Jeu de pétanque
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne
, sinon jeu de palet sous le préau de la salle
de spectacles

FEVRIER

Mardi 7 févr. à 9h00

Marche de 8/9 kms
Place de la Mairie organisée
par Sourire d'Automne

Vendredi 10 févr. à 11h00

Bébés lecteurs
à la Bibliothèque
Activité organisée par



Mercredi 15 févr. à 13h30

Mini concours de belote
Inscription à 13h30 - début 14h
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne
(au profit de l'IME des Herbières -
enfants en situation de handicap)

Jeudi 23 févr. à 14h00

Jeu de pétanque
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne
, sinon jeu de palet sous le préau de la salle
de spectacles